

Comment s'inscrire

Préinscription en mairie



Inscriptions à l'école

- 1 Je prends rendez-vous avec le guichet unique en mairie dès le mois de janvier
- 2 Je remets mon dossier complet avec les pièces nécessaires en mairie :
 - le livret de famille, une carte d'identité ou à défaut un extrait d'acte de naissance
 - un justificatif des vaccinations obligatoires
 - un justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - un certificat de radiation édité par l'école d'origine si mon enfant vient d'un autre établissement
 - le formulaire de préinscription rempli à télécharger sur le site de la mairie, onglet « les écoles et la jeunesse » ou à récupérer en mairie
- 3 La Mairie me délivre le certificat d'inscription
- 4 Je prends rendez-vous avec la direction de l'école afin de valider l'admission
- 5 Je me présente à ce rendez-vous avec le certificat d'inscription et le certificat de radiation si mon enfant vient d'un autre établissement, le carnet de santé et le livret de famille

Aucun enfant ne sera admis à l'école sans certificat d'inscription délivré par la Mairie

Pour contacter le service scolaire et périscolaire :

- 30 rue Auguste Domenget 73250 Saint-Pierre-d'Albigny
- Mail guichetunique@mairie-stpierredalbigny.fr
- Téléphone 04 80 76 00 31